

Commune de Mauriac (Cantal)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt-trois avril, sous la présidence de Monsieur Samuel LEBEAUX, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation : 23 avril 2026

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 23

En exercice : 23

Qui ont pris part à la délibération : 22

Présents :

Samuel LEBEAUX
Andrée BROUSSE
André ARNOULD
Stéphanie SERIEIX
René DUBOURG
Mireille LEOTY
Olivier PRAT
Marie-Thérèse PRAT
Didier DELTHEIL
Yvan PAUNET
Laurence SOURZAT
Jean-Pierre CHAMPAGNAC
Chantal RIBOULET
Frédéric CONSTANT
Elodie CAMPHIN
Bérengère MORIN
Romain BROUSSE- -BARBAT
Joaquin VEGA
Jean Jacques VAISSIER
Elisabeth BALADUC
Valérie CABECAS
Cyrille ROLLIN

Etait représentée :

Lilou MAILLOT ayant donné pouvoir à Andrée BROUSSE,

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Laurence SOURZAT.

2026-04-29 / 19

Subventions exceptionnelles

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'allouer des subventions exceptionnelles aux associations au titre de l'année 2026.

Le Conseil Municipal,
Sur proposition de Monsieur le Maire,
Considérant que Monsieur Cyrille ROLLIN a quitté la salle avant d'aborder l'attribution des subventions à l'association des éleveurs des chevaux lourds et n'a pas pris part au vote pour ces dernières,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE d'allouer des subventions exceptionnelles comme suit :

Bénéficiaires	Propositions 2026	Observations
Association à caractère sportif / loisirs	2 400 €	
Mauriac Cantal Rando	1000 €	Organisation des Défis Rando du Pays de Mauriac
Handball Club	200 €	Sortie cohésion du Club
Pétanque Mauriacoise	1000 €	Achat de tenues
Comité départemental de cyclisme	200 €	Tour du cantal cadets
Association à caractère professionnel	300 €	
Association des éleveurs de chevaux lourds du canton de Mauriac	200 €	Achat d'un treuil pour le parage des chevaux
Association des éleveurs de chevaux lourds du canton de Mauriac	100 €	Foire aux chevaux de février
TOTAL GENERAL	2700 €	

CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de la présente.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

A Mauriac, le 29 avril 2026



Monsieur le Maire,

Samuel LEBEAUX

La Secrétaire de séance,

Laurence SOURZAT

Date de publication sur le site internet www.mauriac.fr :

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le 12/05/2026

ID : 015-211501200-20260429-DELB20260429_19-DE

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois, à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr ou par courrier adressé 6, Cours Sablon, 63 033 Clermont-Ferrand cedex 1